

May 5, 2015

Donald J. Forestell
Clerk of the Legislative Assembly
Legislative Assembly of New Brunswick
706 Queen Street, P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Dear Mr. Forestell:

Please find attached Minister Landry's response to Petition No. 66 tabled in the Legislature on April 21, 2015 by Mr. David Coon.

Yours truly,



Jill Steeves
Legislative Coordinator

Attachment



**RESPONSE TO PETITION #66
RE: FORESTRY PLAN
TABLED BY DAVID COON
APRIL 21, 2015**

I would like to thank Fredericton South MLA David Coon, for providing our department with Petition #66 regarding the forestry plan announced by the previous government in March 2014.

As a new government, we made a clear commitment on our stand on the forestry sector, as outlined in our platform *Moving New Brunswick Forward*. We committed to reviewing the forestry plan, which is complex and still ongoing. Notwithstanding this, we have fulfilled a significant portion of our commitment with the public posting of finalized Memorandum of Agreements and one Forest Management Agreement; others will be posted as they are finalized. We have also released detailed conservation maps as a means of making the forestry plan more transparent to New Brunswickers.

I have met with more than 55 stakeholders groups, including conservation groups and forest industry, and our review will continue with the goals of improving the forestry plan and ensuring our forests provide benefits for future generations. We will certainly make you aware of our course of action when our review is complete and as a government, we will announce a decision on our direction.

Thank you for your interest and for forwarding the petition to our department.

Sincerely,



Denis Landry
Minister / Ministre

**RÉPONSE À LA PÉTITION No 66
AU SUJET DE LA STRATÉGIE DE GESTION DES
FORÊTS
DÉPOSÉE PAR DAVID COON
LE 21 AVRIL 2015**

Je voudrais remercier le député de Fredericton-Sud, David Coon, d'avoir présenté à notre ministère la Pétition no 66 concernant la stratégie de gestion des forêts annoncée par le gouvernement précédent en mars 2014.

En tant que nouveau gouvernement, nous avons pris un engagement clair quant à notre position à l'égard du secteur forestier, comme il est énoncé dans le programme électoral, *Un Nouveau-Brunswick en marche*. Nous nous sommes engagés à l'examen de la stratégie de gestion des forêts, un travail qui s'avère complexe et qui se poursuit. Malgré tout, nous avons rempli une grande partie de notre engagement. En effet, nous avons rendu publics les protocoles d'entente finalisés et une entente d'aménagement forestier, et d'autres documents suivront lorsqu'ils seront prêts. Nous avons également rendu publiques des cartes de conservation détaillées comme moyen de rendre la stratégie de gestion des forêts plus transparente pour les gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai rencontré plus de 55 groupes d'intervenants, ce qui comprend des groupes de conservation et des représentants de l'industrie forestière, et notre examen continuera avec l'objectif d'améliorer la stratégie de gestion des forêts et de s'assurer que nos forêts procurent des avantages aux générations à venir. Nous veillerons certes à vous tenir au courant des mesures qui seront prises lorsque notre examen sera terminé et, en tant que gouvernement, nous annoncerons notre décision quant à l'orientation que nous adopterons sur ce dossier.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à cette question et d'avoir fait parvenir la pétition au ministère.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

